

que dans notre économie, l'acier est un produit de base; quand le prix de l'acier monte, tous les prix montent.

Nous avons combattu cette majoration, ici à la Chambre, parce que nous y voyions un premier pas vers la suppression de la réglementation des prix et le point de départ d'une poussée inflationniste. Nous savons cependant que l'industrie de l'acier a obtenu cette majoration de \$5 la tonne. Quelques semaines ou quelques mois plus tard, les machines aratoires, de fait tous les autres produits, subissaient une majoration proportionnelle à l'augmentation des frais.

Le très honorable M. Howe: Mon ami n'oublie-t-il pas la première étape? Je crois que tout a commencé quand les ouvriers des aciéries ont demandé qu'on enfonce le plafond des salaires.

M. Blackmore: Ce fut la deuxième étape.

M. Gillis: Oui, ce fut là le deuxième stade. Le premier ministre suppléant sait ce qui s'est passé, j'en suis sûr, parce que nous étions tous deux membres du comité des relations industrielles et avons vu se dérouler tout le conflit de l'industrie de l'acier. L'un des principaux arguments présentés au comité par les représentants des ouvriers de l'acier c'était que rien n'était dit de la possibilité de consacrer une partie du relèvement à la majoration des salaires. Le Gouvernement a déterminé le relèvement et la façon de l'appliquer.

En premier lieu donc, on a eu la demande de majoration du coût de l'acier par les aciéries. C'est par la suite que les ouvriers ont demandé une majoration de salaire, — leur demande étant bien modeste comparativement à celle des aciéries. C'est ainsi que le bal a commencé. Tout, par la suite, a monté, monté, monté. Ici à la Chambre, nous nous sommes efforcés d'enrayer cette hausse. Nous soutenions que s'il fallait, durant l'après-guerre, régler les prix, il fallait certainement le faire pendant au moins trois ou quatre ans, durant la période de rajustement à la situation de temps de paix. On sait, bien entendu, qu'une telle période donne lieu à énormément d'exploitation.

Néanmoins, c'est à ce moment qu'a débuté la montée en flèche. Le premier ministre suppléant ne peut certes pas mettre le fait en doute. On peut formuler les déclarations qu'on veut, mais le fait demeure que les responsables ne sont pas ceux qui travaillent à salaire dans les usines. Et de plus, je pense que les employeurs de l'industrie sidérurgique n'ont pas joué franc jeu; un examen ultérieur de leurs livres révèle qu'ils n'avaient pas besoin de cette augmentation.

[M. Gillis.]

Ils ont voulu duper les gens pendant qu'ils avaient encore l'esprit de guerre et ne s'occupaient pas beaucoup de l'argent. Nous en subissons maintenant les conséquences.

Je voulais signaler la chose car je sais que le premier ministre suppléant désire être juste, comme il l'est habituellement. Personne ne pourrait avoir toutes ces données en tête et répondre à toutes les questions avec une grande précision. A mon avis, les gens à la Chambre qui ont exercé une certaine pression auprès du gouvernement afin qu'il supprime les régies des prix en 1946, 1947 et 1948 sont aussi responsables que le Gouvernement et que les gens à l'extérieur de la Chambre qui désiraient la suppression des régies. Ils soutenaient qu'il suffisait d'assurer la liberté de l'économie pour assurer la prospérité du Canada. A mon avis, les seuls résultats de la prétendue libre économie est de laisser les gens libres d'aller nu-pieds lorsqu'ils n'ont pas de chaussures ou affamés lorsqu'ils n'ont rien à se mettre sous la dent.

A ma connaissance, la seule période durant laquelle l'économie a fonctionné convenablement était en temps de guerre, lorsque le Gouvernement acceptait, dans une certaine mesure, la responsabilité de diriger l'économie et de répartir la main-d'œuvre et les matériaux où ils pouvaient être le plus utile dans des circonstances données. Si on avait procédé plus ou moins de cette façon après la guerre, nous ne serions pas dans cette situation aujourd'hui.

Autant vaut être francs et accepter les faits. Dans notre société, telle qu'elle fonctionne, il n'y a qu'un autre moyen de remédier à la crise et au chômage et c'est la guerre. Une petite guerre en ce moment remédierait à toutes les difficultés actuelles. Il ne faut pas l'oublier; nous devons envisager les faits honnêtement et prendre les mesures qui s'imposent afin de parer au chômage. D'aucuns diront peut-être qu'il est facile de critiquer, mais je dois dire que j'ai toutes sortes de données et de chiffres pour appuyer mes assertions. Je pourrais, par exemple, me reporter à un article de Clifford Scotton, représentant d'une association coopérative de presse, qui a fait une très bonne analyse de la situation et formulé certaines propositions. Je n'ai pas l'intention d'en donner lecture à la Chambre. Il y a aussi un mémoire sérieux rédigé par le Congrès des métiers du travail du Canada et par le Congrès canadien du travail, qui renferme certaines propositions. Je pense que nous avons tous les renseignements du genre dont nous avons besoin au compte rendu.